

À propos de La Salette...

"Un ouvrage qui vient de paraître reprend la question des secrets de La Salette. Cette parution n'est pas sans causer un certain trouble auprès de plusieurs fidèles, pèlerins du sanctuaire. Pourtant la question a été étudiée de manière approfondie à maintes reprises et elle a été suivie de près par le Saint Siège. La note que voici reprend de manière succincte l'essentiel de l'affaire et rappelle les documents officiels. Le message de Marie sur la montagne renvoie au Christ Sauveur en invitant de manière pressante à la conversion et à la réconciliation."

*+ Louis Dufaux
Évêque de Grenoble*

L'affaire des "secrets" de la Salette Éléments de discernement

On vient de nouveau faire de la publicité en faveur du soi-disant "secret de la Salette". L'affaire du "secret" a débuté il y a plus de cent ans, depuis qu'une brochure a répandu dans le public le "secret" que la Dame de l'apparition aurait révélé à Mélanie le 19 septembre 1846, en plus du message public. Ce texte remonte effectivement à la voyante Mélanie. Il a semé le trouble parmi les fidèles. Le Saint-Siège a toujours observé une attitude négative à son égard. Il existe plusieurs rédactions de ce "secret". Jusqu'à ce jour, aucune, pas même la rédaction faite en 1851 par les deux voyants Maximin et Mélanie à l'intention de Pie IX, n'a reçu l'approbation de l'autorité ecclésiastique responsable de la Salette, à savoir le Saint-Siège et l'évêque de Grenoble.

Pour discerner la portée des témoignages donnés par Maximin et Mélanie au fil des années, un élément fondamental est à prendre en considération. Le pape Pie IX lui-même l'a indiqué en 1853, donc peu après avoir reçu les "secrets" envoyés de Grenoble. Il l'a énoncé sous forme d'avertissement, à l'intention d'un évêque qui, comme celui de Grenoble, devait lui aussi examiner un phénomène d'ordre charismatique dont des jeunes avaient été les bénéficiaires: "Pensez, vénérable Frère, à ceux qui tiennent en main l'éducation des adolescents, et auxquels vous confiez leurs fragiles esprits".

Dès les premières années qui suivirent l'apparition, les jeunes Maximin et Mélanie eurent malheureusement des contacts répétés avec l'un ou l'autre personnage qui leur parla de prophéties extraordinaires. Ils eurent également des contacts avec des victimes d'un escroc qui se présentait comme étant le fils de Louis XVI en personne. Autre élément perturbateur: pour amener les deux enfants à révéler leurs secrets, on chercha à leur faire croire que le Souverain Pontife en avait demandé communication. C'était purement et simplement faux.

C'est dans ces circonstances que Maximin et Mélanie écrivirent des lettres, censées contenir leur secret respectif. On ne sera pas surpris si le bienheureux Pie IX garda de leur lecture une impression négative; cela contrairement à ce qu'en toute bonne foi s'imaginèrent les deux prêtres de Grenoble qui lui avaient remis les lettres le 18 juillet 1851.

La véritable position du pape fut connue à Grenoble au printemps de 1854. La nouvelle provoqua la parution d'un pamphlet qui niait la réalité de l'apparition, et était propre à troubler les fidèles dans leur dévotion mariale. Par lettre du 30 août 1854, Pie IX demanda formellement à Mgr Ginoulhiac, nouvel évêque de Grenoble, de veiller sur la dévotion mariale dans son diocèse. De plus il lui suggéra de soumettre le fait de l'apparition à un nouvel examen.

Mgr Ginoulhiac aurait pu se contenter d'insister sur la dévotion à Notre-Dame de la Salette, en laissant l'apparition entre parenthèses. La dévotion mariale, après tout, n'est pas liée à la réalité d'un fait qui, de toute façon, n'est pas un dogme de foi. L'évêque écarta cette solution de facilité. Il prouva la réalité de l'apparition, en étudiant à fond la documentation primitive. Il étudia également l'évolution de la personnalité des voyants. De l'examen mené avec rigueur, il résultait que le message donné par eux en 1846 puis répété depuis, correspondait chez eux à une expérience authentique et objective. Malheureusement, devenue entre-temps l'objet de prévenances qui ressemblaient à une espèce de culte, Mélanie avait fini par s'attacher à son sens propre, à trop se prendre pour quelqu'un. Il lui arrivait de laisser échapper des expressions d'allure prophétique, mais qui ne venaient pas du ciel. Maximin, de son côté, était victime de sa légèreté, disant des paroles dont le moins qu'on puisse dire, est qu'elles manquaient de prudence.

.../...

On a insinué que la sévérité des appréciations portées par Mgr Ginoulhiac sur le comportement des voyants, étaient le fruit d'une complaisance envers Napoléon III et son gouvernement. C'est là une calomnie d'autant plus injuste que l'évêque avait défendu la Salette en des circonstances extrêmement éprouvantes.

Restent les véritables secrets confiés à Maximin et à Mélanie par la Vierge, le 19 septembre 1846. Selon le curé de la Salette et d'autres prêtres qui virent les enfants en automne de cette année-là, il s'agissait de conseils de sagesse, destinés à leur usage personnel. C'est là l'hypothèse la plus vraisemblable, mais ce n'est qu'une hypothèse. Les véritables secrets sont demeurés secrets.

*Jean Stern, m.s.
ancien archiviste des Missionnaires de
Notre-Dame de la Salette à Rome*

site internet du diocèse de Grenoble,
<http://cathisere.cef.fr/>